



RÈGLEMENT INTÉRIEUR - 1/2

Vous avez choisi notre établissement pour votre prise en charge et le suivi de votre grossesse et nous vous en remercions.

Toute l'équipe est à votre disposition pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions.

Ce document reprend pour votre information quelques règles nécessaires au respect du bien-être et du repos de tout à chacun.

Toute personne, patient ou visiteur, entrant ou séjournant, dans la clinique doit respecter le règlement intérieur. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le signer.

CIRCULATION DANS LA CLINIQUE

- Sauf autorisation formelle par le personnel médical, l'accès aux locaux médicaux est interdit.
- Il est interdit aux patients de sortir des limites de l'établissement. En dehors de ces limites, la responsabilité de l'établissement n'est pas engagée.
- Une tenue décente pour les patients désirant circuler dans les couloirs ainsi que pour les visiteurs est demandée.

IL EST INTERDIT DE

- Fumer dans l'établissement.
- Consommer ou apporter des boissons alcoolisées.
- Apporter des médicaments sans avis ou prescription médicale.
- Apporter des aliments aux patients sans avis médical.
- Venir avec un animal.
- Apporter des fleurs coupées ou en pot.
- Brancher tout appareil électrique sans autorisation préalable de la direction. (À l'exception des recharges de téléphones)

BRUIT

Vous devez respecter le repos des autres patients. Veillez au bruit émis par les personnes qui viennent vous visiter, au volume de la télévision. Merci de mettre votre téléphone en mode vibreur, en particulier en chambre double.

AGRESSIONS, DÉGRADATIONS

- Toute agression physique ou verbale envers un personnel hospitalier est passible de poursuites judiciaires.
- Toute dégradation causée par un patient ou un visiteur sera à sa charge.

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE

Prenez connaissance du plan d'évacuation dès votre arrivée :

Gardez votre calme, prévenez le personnel et suivez leurs instructions.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR - 2/2

OBJETS DE VALEURS ET EFFETS PERSONNELS

Nous vous invitons à venir sans bijoux ni objet de valeur. N'apportez que le strict minimum et utilisez systématiquement le coffre mis à votre disposition dans chaque chambre. La clinique décline toute responsabilité en cas de perte d'objets personnels non sécurisés dans le coffre prévu à cet effet.

VISITES

- Elles sont autorisées sauf avis médical contraire.
- Elles sont essentiellement réservées au conjoint.
- Le nombre de visiteurs ne peut pas excéder 2 adultes en même temps dans la chambre. Chaque patient doit y veiller, de manière encore plus stricte pour les chambres doubles.
- Enfants : seule la fratrie est autorisée.
- Les visites ont lieu tous les jours de 14h à 19h15.

REPAS

Hormis les impératifs médicaux, ils sont servis à :

- Petit-déjeuner : 8h
- Déjeuner : 12h
- Goûter : 16h
- Dîner : 18h30

Il est interdit aux visiteurs de se faire attribuer des repas ou boissons destinés aux patients.

NURSERIE

La nurserie où vous pouvez changer votre bébé et lui donner son bain est collective. Seuls les parents sont autorisés à y pénétrer.

SERVICE DE NÉONATOLOGIE

Seuls les parents sont autorisés à y pénétrer selon les modalités définies par le personnel médical. 1 salle d'accueil fratrie est mise en place sur rendez-vous.

LITIGE

En cas de contestation, chaque patient a la possibilité de contacter le président de la Commission Médicale de la clinique pour un problème d'ordre médical et le directeur pour tout autre sujet.

Je soussignée _____ m'engage à respecter le règlement intérieur de la clinique des Noriets.

Fait à Vitry-sur-Seine, le ____/____/____

Signature